



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE N° 061 / FECAFOOT / SG / DMC / DCOM / 2022

La Fédération Camerounaise de Football porte à l'attention de l'opinion publique que le Tribunal Arbitral de Sport de Lausanne (TAS) a rendu ce jour une sentence d'accord parties dans la procédure TAS 2021/A/8456 et met définitivement un terme à l'affaire ayant opposée pendant plus d'une décennie la FECAFOOT à certains membres de l'assemblée générale de 2009.

La Fédération Camerounaise de Football remercie la majorité des membres de l'AG de 2009, qui ont contribué à rendre possible cette sentence dans un souci d'apaisement et de reconstruction du football camerounais.

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le football camerounais qui va désormais se jouer dans les stades et non dans les prétoires.

Le Président de la FECAFOOT Samuel ETO'O salue cette sentence historique et lance un appel aux uns et aux autres à se mettre ENSEMBLE pour Redonner au football Camerounais TOUTE SA GRANDEUR.

Fait à Yaoundé le 23 août 2022.



LE SECRETAIRE GENERAL P.I

Blaise DJOUNANG